

L'ANAH (Agence Nationale Amélioration de l'Habitat) s'associe à la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Ville de la Seyne sur mer, la Région, le Département et Action Logement pour dynamiser le cœur de ville et améliorer le cadre de vie des habitants.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous êtes copropriétaire, bénéficiez :

- > d'un accompagnement gratuit par une équipe de professionnels dans le domaine de la rénovation de l'habitat,
- > d'une aide financière pour les travaux dans votre logement ou dans votre immeuble.

Quelles sont les démarches ?



La Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Ville de La Seyne-sur-mer et l'ANAH ont missionné Urbanis, bureau d'études national spécialisé dans la rénovation du bâti ancien, pour :

- > Vous accompagner gratuitement dans votre projet
- > Estimer les aides financières mobilisables
- > Assurer le suivi administratif de votre dossier jusqu'au paiement des subventions de tous les partenaires



Venez à leur rencontre :

- > le mercredi de 9H30 à 12H
- > le jeudi de 13H30 à 17H30

MAISON DE L'HABITAT

1 rue de la République /
Place Bourradet
83500 La Seyne-sur-Mer

Ou contactez-les directement :

06 29 70 48 94

opah.laseyne@urbanis.fr



INFO CRISE SANITAIRE :

L'équipe Urbanis reste à votre écoute par téléphone du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h pour toute demande d'information ou de suivi de votre demande.

CONTACT TELEPHONIQUE NECESSAIRE
AVANT TOUT DEPLACEMENT

OPAH·RU
LA SEYNE

Vous êtes propriétaire dans le centre-ville de La Seyne-sur-Mer ?

**Vous souhaitez rénover votre logement ?
Votre immeuble ?**

La Métropole, la Ville, l'ANAH, la Région, le Département et Action Logement vous soutiennent !

**CENTRE VILLE
Un PROJET
à cœur**

Urbanis



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



